



EPAGE du bassin *Viaur*



Registre des délibérations

Bureau du 21 septembre 2023



EPAGE *Viaur*

Tél : 05.65.71.12.64 - contact@epage-viaur.com





EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Bureau
du SMBV VIAUR – EPAGE VIAUR

Membres Présents
27 10

Séance du 21 Septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le 21 septembre à 10 heures à la salle du conseil de Naucelle, le Bureau du Syndicat s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Yves REGOURD, Président.

Membres Présents : AZAM Rolande, BANCAREL Jean-Marie, DALMAYRAC Gilbert, EMERIAUD Françoise, LATIEULE Yves, MARTY Paul, MALLEVIALE Jean-Marie, PEAN-BARRE Marie, REGOURD Yves, SUDRES Vincent,

Membres Excusés : BORIES André, COUET Thierry DEBAR Serge, FALIPOU Jérôme NESPOULOUS Régis, CROS Emmanuel, JANKWOSKI Sandrine, MALATERRE Guy, BARTHES Joël, LAUGIER Joël, CAMPAGNARO Marie-Claude, RICHARD MUNOZ Sonia, DESHAYES Laurent, SIGAUD Guilhem.

OBJET : NON ATTEINTE DU QUORUM.

Délibération 2023/019B

Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur expose que le Bureau du Syndicat ne s'est pas trouvé en nombre pour délibérer ce jour, et que la séance est renvoyée à une date ultérieure immédiatement précisée.

Monsieur le Président expose qu'après une première convocation régulièrement faite pour la réunion du bureau du Syndicat en date du 21 septembre 2023, le quorum n'a pas été atteint, le Bureau du Syndicat sera prochainement convoqué.

Le Bureau du Syndicat délibérera alors ce jour valablement sans conditions de quorum.

